



Demande de certificat

(Administration)

*Veuillez remplir ce formulaire avec les informations requises

Informations sur l'administration					
Noms de l'Administration					
Code budgétaire					
Président / ministre					
Siège social et adresse					
BP Adresse					
Information sur l'utilisateur du certificat*					
Nom de l'employé	HAOUA EPSE OUSMANA HAYATOU				
Date de naissance	14/02/1952	N° CNI / Passeport service	EN02122I5I2XD8WR996		
Téléphone		Mobile	699 992552	Fax	
Direction					
Courriel (e-mail)					
Type de demande	Emission* réémission*renouvellement*suspension*réactivation*révocation*Mise à jour des informations critiques				
Pouvoir du mandataire					
Informations sur le mandataire	Noms		N° CNI/Passeport service		
	Téléphone		Relation avec le représentant		
<p>Conformément aux dispositions de la loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybercriminalité et à la charte de certification électronique de l'ANTIC, je demande le certificat électronique et suis d'accord que les données contenues dans ce formulaire soient utilisées pour les tâches liées à la gestion de ce certificat et notamment la demande d'émission, de réémission, de renouvellement, de suspension, de réactivation, de révocation ou d'un évènement apparenté.</p> <p style="text-align: center;">Date ____/____/____</p> <p style="text-align: center;">(Nom, cachet et signature du Directeur Général)</p>					

- *Document à attacher à la présente demande
- Copie de l'enregistrement au registre de commerce
 - Un certificat d'impression de cachet (cachet de l'entreprise ou de l'individu)
 - Une copie de la pièce d'identification de l'utilisateur du certificat et celle du mandataire



P.O Box : 6170 Yaoundé
 Tel : +237 222 20 22 11 – Fax: +237 222 20 39 31
<http://www.antic.cm> pki@antic.cm

Nom	Opérateur Centrale de l'Autorité d'Enregistrement
Signature	

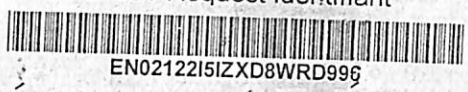
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
LEGATION GENERALE A LA
SECURITE NATIONALE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
GENERAL DELEGATION FOR
NATIONAL SECURITY

Carte d'identité provisoire / Temporary Identity document

Identifiant demande / Request identifier



EN0212215IZXD8WRD996

EN02 - CENTRAL RG MAROUA

Code Kit / Kit id : KIT122
Titre d'application : CNI - Carte Nationale d'Identité
Catégorie : Carte Nationale d'Identité



HAOUA EPOUSE OUSMANA HAYATOU

Père Name : MAMOUDOU

Mère Name : AISSATOU

14.02.1952 A MAROUA
At

160 cm Profession Occupation : ENSEIGNANTE RETRATEE

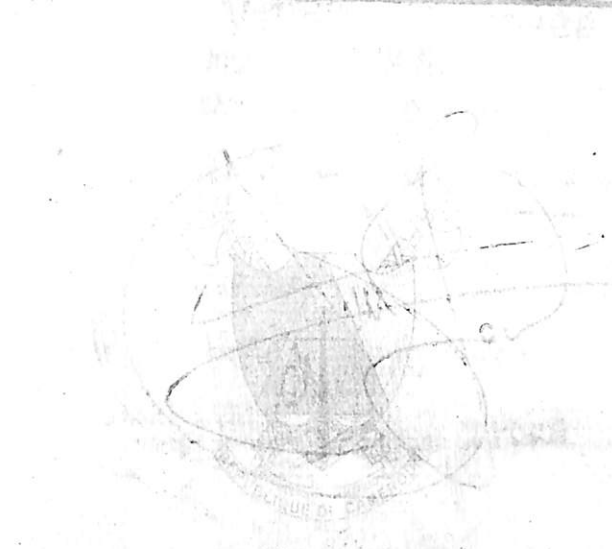
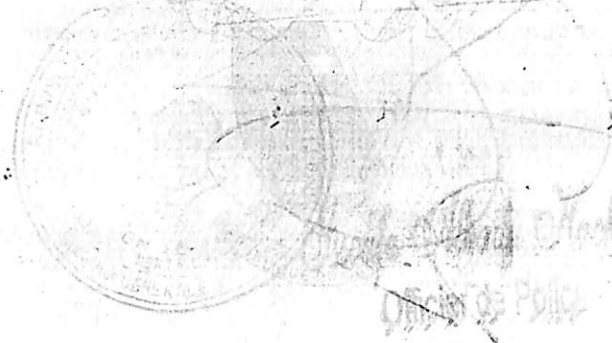
Délivrance due : 25.02.2021 Valable du Valid from : 25.02.2021 at : 25.05.2021 tc

Signature de l'identificateur / Identifier's signature

Signature du Demandeur / Requester Signature

Officier de Police de 2^e Grade

Validité prorogée
MAROUA 31 DEC 2021
MAROUA 07 JAN 2021
LA BRIE DE POSTE D'IDENTIFICATION



ARRETE N° 000306 /AMINDDEVEL DU 09 MARS 2020

Constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord. -

LE MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET
DU DEVELOPPEMENT LOCAL,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n°2012/001 du 19 avril 2012 portant Code électoral, modifiée et complétée par les lois n°2012/017 du 21 décembre 2012 et n°2019/05 du 25 avril 2019 ;
- Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2019/612 du 10 novembre 2019 portant convocation du corps électoral en vue de l'élection des députés à l'Assemblée Nationale et des conseillers municipaux ;
- Vu le procès-verbal de la session de plein droit du conseil de la Communauté Urbaine de Maroua, tenue le 03 mars 2020,

ARRÊTE :

ARTICLE 1er - Est constatée ainsi qu'il suit, pour compter de la session de plein droit du 03 mars 2020, l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la ville dans la Communauté Urbaine de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord :

Maire de la Ville : M. SALI BABANI ;
1^{er} Adjoint : M. DJOVONG GODJO ;
2^{ème} Adjoint : Mme. OUSMANA HAYATOU née HAOUA MAMOUDOU.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en anglais et en français. /-

Applications :

- Gouverneur/Extrême-Nord
- Préfet/Diamaré
- DR/MMINDDEVEL/Extrême-Nord
- DD/MMINDDEVEL/Diamaré
- Intéressés.

Yaoundé, le 09 MARS 2020

Ministre de la Décentralisation et du
Développement Local,



Georges ELANGA OIAM